



Assurance chien chez ECA factures non remboursées

Par **veronique17**, le **04/10/2013** à **18:43**

j'ai souscrit une assurance pour mon chien chez ECA . J'ai 3 factures de vétérinaires non remboursées d'un montant total de 869 euros, c'est à dire, une facture de juin 2013, deux autres de juillet 2013, J'ai téléphoné à maintes reprises, par deux fois ils me redemandent copie de la carte d'identification, alors qu'ils l'ont eu à l'inscription, ce qui retarde naturellement le paiement, après une relance le 16 septembre dernier ils me réclament l'historique complet de la maladie établi par le vétérinaire qui l'a diagnostiquée. A ce jour, on est le 4 octobre je n'ai toujours pas reçu mes remboursements !!!!

Avant de vous écrire, j'étais voir sur internet et j'ai constaté que malheureusement je ne suis pas la seule à m'être fait arnaquée.

Pour arrêter que d'autres adhérents se fassent avoir, il faudrait faire une pétition pour prévenir les futurs adhérents

Par **alterego**, le **06/10/2013** à **12:57**

Bonjour,

C'est un fait général que les souscripteurs négligent de lire les conditions générales et particulières de leurs contrats. Environ une vingtaine de pages pour celui qui vous intéresse.

En avez-vous pris connaissance ? Dans le cas où vous auriez négligé de le faire, faites-le.

Tous les risques et frais ne sont pas garantis, les contrats comportent de nombreuses exclusions

.

Cordialement

Par **veronique17**, le **06/10/2013 à 19:45**

Bonsoir,

Merci de m'avoir répondu.

Je viens de relire mon contrat et ce qui s'est passé avec mon chien est bien sur le contrat. Ils peuvent m'envoyer quelqu'un pour voir l'état de mon chien, il ne sera plus comme avant et comme l'a noté le chirurgien, spécialiste à Bordeaux, il ne se remettra qu'à 70 % si tout va bien. J'ai eu cette chance et à la tenacité de mon chien à vouloir remarcher.

Cdt

Véronique